



HISTOIRE LOCALE

Le Prieuré de Notre-Dame du Pin

Quoiqu'il en soit des vrais motifs et des véritables causes qui amenèrent l'édification de l'église primitive du Pin, il est sûr que bientôt après son achèvement, c'est-à-dire vers le milieu du IX^e siècle, elle devint le centre d'un prieuré-cure (1). Ce prieuré, on le trouve uni, dans le onzième siècle, à l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille et relevant de sa mense abbatiale ; ce qui veut dire que la charge de pourvoir au service de la paroisse appartenait, non pas à l'Evêque d'Uzès, mais à l'Abbé de Saint-Victor, lequel devait choisir et nommer le prêtre ayant mission d'assurer le service religieux dans la petite église.

Ce couvent de Saint-Victor de Marseille avait été fondé, en 430 (2), par Cassian, surnommé *Collator* qui, le premier, avait introduit les moines en France et qui, au témoignage de ses contemporains, vécut dans une grande sainteté. Il fut le premier Abbé de son monastère qui ne tarda pas, comme tous les autres monastères d'Occident, à embrasser la règle de Saint-Benoît (3).

Ici encore, il serait intéressant de connaître quelles furent les causes de l'union de notre ancien prieuré à

(1) Le prieuré-cure était un bénéfice qui obligeait à la résidence personnelle et aux fonctions curiales ; il fallait être prêtre pour le posséder. (*Dict. top. de M. Goiffon.*)

(2) La construction de ce grand monastère où, pendant plus de six cents ans, furent choisis les pasteurs que la Providence destinait à la paroisse du Pin, fut achevée par le R. P. Abbé Isard, originaire de Toulouse, et qui mourut en l'année 1048. Consacré par le pape Benoît IX, ce monastère fut enrichi par les libéralités de Rodulfe, roi de Bourgogne, d'Allemagne et de Provence. (*Hist. de la ville de Marseille.*)

(3) *Hist. de la ville de Marseille.*

l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille, union contre laquelle les évêques d'Uzès protestèrent pendant tout le moyen âge.

A ce sujet, l'histoire nous apprend que l'union de certains prieurés à certains monastères provenait souvent d'une sorte de droit de paternité ; car, dans le principe, les créations de beaucoup de petites paroisses procédèrent d'une origine monacale. Ainsi, un couvent, celui de Saint-Pierre-de-Castres, le plus voisin de notre localité, ayant favorisé dans ses vastes domaines la construction d'une église ou d'une chapelle pour ses vassaux, comme l'église de Saint-Loup et celle de Connaux, il était naturel que le Prieur de ce monastère de Saint-Pierre demeurât chargé de pourvoir au service religieux de ces églises.

Il est fort possible par conséquent que les Bénédictins de Saint-Pierre aient contribué, soit à la conversion des habitants de notre villa, soit à la construction de sa petite église. Cela seul expliquerait pourquoi notre prieuré fut attribué à un couvent du même ordre, à celui de Saint-Victor de Marseille. N'est-il pas probable, en effet, qu'il y ait eu, dans le principe, des rapports de filiation entre le couvent de Marseille et celui du Camp de César, comme il y en avait avec celui de Lérins, si, comme l'affirme l'historien de Marseille, le Révérend Père Cassian a été le premier introducteur des moines en France ?..

Cette union du prieuré se serait faite probablement sous le prieur Anastase, ou bien sous le prieur Saint-Mauron qui était en même temps Abbé de Saint-Victor et Evêque de Marseille, en l'an 900 (1), époque précisément où les Bénédictins de Saint-Pierre quittèrent le Camp de César pour aller s'établir à Saint-Saturnin du Port où, plus tard, sous le règne de Saint-Louis, ils contribuèrent à la construction du fameux pont, établi sur le Rhône, et qui donna son nom à la ville de Pont-Saint-Esprit (2).

(1) *Hist. de la ville de Marseille.*

(2) Rivoire.

Il convient d'ajouter ici, à propos de la création et de l'union de ce prieuré, qu'afin d'assurer la subsistance du prêtre chargé du service religieux de l'église, on lui constitua les revenus de certaines propriétés, dont l'ensemble forma désormais le *bénéfice* ou la *dominicature* du prieuré. Voici l'énumération de ces biens. Ils consistaient : 1° en une maison avec cour et jardin que la commune s'est adjugée pendant la Révolution ; 2° en une terre et aire, situées *aux Cougnacs*, de la contenance de quatre salmées, six émynées et trois vestisons (1) ; 3° en une autre terre de deux émynées et cinq vestisons, au quartier du village, *lou Treillas* ; 4° en un pré, situé à *la Combe des Cerisiers* et contenant cinq émynées et trois vestisons (2).

Comme il est facile de le voir, ces biens n'étaient pas considérables ; et ce fut sans doute pour cette raison, qu'on éprouva le besoin, vers la fin du XVI^e siècle, d'ajouter à ce modeste bénéfice celui du prieuré de Saint-Clément de Cadens, près la Bastide-d'Engras. Sa petite église, dont les derniers débris ont été dispersés, il y a peu d'années, avait été construite sur l'emplacement d'une villa romaine et remontait comme la nôtre au-delà du X^e siècle et son prieuré relevait, depuis 1150, de la même abbaye de Saint-Victor de Marseille (3).

Il y a sans doute déjà bon nombre d'habitants de la Bastide qui doivent ignorer dans quel quartier de leur territoire se trouvait la petite église de Saint-Clément ; et bientôt, pour en garder le souvenir, on ne possèdera plus que la seule indication donnée dans la charte n° 193 du Cartulaire de Saint-Victor. Dans ce document, la place occupée par cette église est indiquée comme se

(1) Cette terre fut adjugée, le 21 mai 1791, à J.-A. Billon, bourgeois de Bédarides et neveu du prieur Carles, pour le prix de 4.100 livres (Rouvière, *Aliénation des biens nationaux dans le Gard*.)

(2) Ces deux dernières propriétés furent adjugées, le 26 août 1793, à Pierre Palisse, cultivateur au Pin (Rouvière, id.)

(3) Diction. topogr. de M. Goiffon.

trouvant dans la vallée Milciane : *in valle milcianense* (1).

Le double service que procurait cette union des deux prieurés et qui devait être célébré par le titulaire du Pin, à une distance d'environ six kilomètres, ne devait pas être bien commode, mais ce qu'il y a de plus curieux et ce qui nous paraît être maintenant une anomalie, c'est qu'un prêtre, résidant ici dans la paroisse, devait traverser le territoire de Pognadoresse pour aller remplir une de ses fonctions dans celui de la Bastide. Cependant, à cela, on ne voyait autrefois rien d'anormal ; il y avait alors moins d'absolutisme que de nos jours dans les limites, les circonscriptions et les pouvoirs. Les droits de fondations et de donations étaient aussi plus étendus et quelquefois, on trouvait dans une même église paroissiale un ou plusieurs autels particulièrement érigés et dont le service était fait par un prêtre des environs.

Le hameau de Carrière, commune de Pognadoresse, dépendait aussi, mais seulement au point de vue ecclésiastique, du prieuré de Notre-Dame du Pin. Est-ce là le nom antique du hameau ? Ou bien a-t-il pris celui de son propriétaire ? On ne saurait l'affirmer. Toujours est-il que « l'on trouve vers 1450 un Guy ou Guillaume de Carrière, qualifié de gentilhomme et propriétaire de ce qui constitue aujourd'hui le mas de Carrière » (2).

Quant aux divers noms par lesquels on a désigné le prieuré dans le cours des siècles, ils sont au nombre de cinq. D'abord l'ancien nom de **Villa Bonoilo** qui fut *indistinctement* employé avec celui de **Sainte-Marie-du-Pin**, au moins pendant une période de treize ans, de 1047 à 1060 (3). Ensuite ceux de **Lieu du Pin**, **Notre-Dame du Pin**, ou simplement **Le Pin** que nous avons trouvés dans les Archives locales.

(1) Cette expression *milcianense* ne serait-elle pas la même que *milchianense*, qui se compose de *mille*, mille, et de *chia*, caverne, tanière ou terrier d'animaux sauvages ? Ce qui indiquerait « la vallée aux mille terriers. »

(2) Note de M. de Pognadoresse.

(3) Diction. de M. Germer Durand.